
VŒUX 2020 DE L'ASPIM

Discours de Frédéric Bôl (15 janvier 2020)

Bonjour à tous,

Avant toutes choses, j'espère que vous avez tous passé d'excellentes fêtes et abordez cette nouvelle année avec enthousiasme et sérénité. Je me réjouis de prononcer, cette année encore, ces vœux en présence de mes homologues de l'AFG et de France Invest qui réalisent un travail remarquable.

Lorsqu'une nouvelle année débute, il est d'usage de dresser le bilan de celle écoulée. Du point de vue de la collecte et de l'investissement, 2019 s'annonce comme un nouveau record porté par un environnement favorable à nos véhicules d'investissement. Si nous devons en partie cela au contexte macroéconomique, c'est également grâce au dynamisme et à l'engagement des professionnels de notre secteur, que je tiens à saluer ici.

2019 a également été une année tournée vers une attente toujours plus forte des investisseurs comme des pouvoirs publics : la prise en compte de critères extra-financiers exigeants dans les choix d'investissement. Nous nous sommes pleinement investis avec toutes les parties-prenantes dans la finalisation et la promotion d'une proposition pour un label ISR propre au secteur des fonds immobiliers non cotés. Nous appelons de nos vœux sa publication prochaine par les pouvoirs publics.

Une année de conviction également, avec la démonstration que notre activité contribue significativement à la création de valeur et à l'emploi en France. Si l'on peut s'étonner que certains aient encore pu en douter, nous connaissons depuis la mise en place de l'IFI la nécessité d'affirmer et de documenter cette contribution pour faire disparaître à jamais le spectre de la « rente improductive ». L'étude que nous avons menée avec EY représente un atout pour accomplir ce travail de conviction auprès de nos interlocuteurs.

2020 sera enfin une année 'européenne' avec des discussions à venir sur l'Union des marchés de capitaux 2.0, la révision de textes réglementaires structurants pour notre secteur et des avancées majeures vers la finalisation du plan européen pour la finance durable avec, en particulier, la taxinomie dont dépendra la qualification de durable pour un grand nombre d'activités économiques parmi lesquelles celles liées au secteur du bâtiment et de l'immobilier. Là encore, l'ASPIM sera au rendez-vous pour contribuer aux réflexions et porter les enjeux propres à notre secteur, à la croisée de la finance et de l'immobilier. Il faudra également que nous continuions à nous montrer collectivement attentifs à la défense et même à la promotion de l'attractivité de la place de Paris. Cela exige une vigilance constante, tant les décisions qui peuvent venir l'écorner peuvent parfois survenir sans crier gare, comme nous l'avons récemment dénoncé avec Éric dans une tribune.

Je tiens à conclure en vous remerciant tous chaleureusement pour votre présence, en vous souhaitant une excellente année, voire une excellente décennie, et en vous présentant mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur pour vous et vos proches.